

En effet, les Canadiens profitent d'un système de cartes de crédit qui fonctionne bien et qui offre de nombreux avantages tant aux consommateurs qu'aux détaillants qui acceptent cette forme de paiement.

Avantages pour les détaillants

Pour les détaillants, l'acceptation des cartes de crédit réduit les files d'attente aux caisses, limite le temps – et donc les coûts – de manutention de l'argent liquide et augmente les ventes. Et ce n'est pas tout!

Les détaillants ne sont pas tenus d'accepter les cartes de crédit, mais ceux qui le font sont de plus en plus nombreux étant donné qu'il s'agit de la méthode de paiement privilégiée d'un grand nombre de consommateurs. Les commerçants qui acceptent les cartes de crédit en tirent de nombreux avantages, notamment :

- Paiement rapide et garanti qui réduit les files d'attente aux caisses. Si chaque transaction à un point de vente dure 30 secondes additionnelles, il en coûtera aux commerçants 27 millions d'heures de travail supplémentaires par année.
- Possibilité d'accepter les paiements à crédit sans se soucier de la solvabilité des clients, de l'insuffisance de fonds ou des retards de versement.
- Augmentation des ventes en offrant aux consommateurs une variété d'options de paiement.

considéré comme une forme « gratuite » de paiement pour les détaillants. C'est faux. En effet, cette forme de paiement peut s'avérer très coûteuse lorsqu'on tient compte de l'effort qu'implique la manutention de l'argent : compter les billets et les pièces de monnaie, prévoir le transport blindé, se prémunir contre les vols potentiels et éviter les erreurs faites par les caissiers.



